

Préfecture de département

Code postal 92390

Commune de VILLENEUVE-LA-GARENNE

Code INSEE 92078

Fiche communale d'information **risques** et **pollutions** aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et sols pollués

- 1	Annexe à l'arrêté préfectoral n° DCP(AT 2020 mis à jour le
	Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention des risques naturels (PPRN)
•	La commune est concernée par le périmètre d'un PPR N prescrit anticipé approuvé date 09 01 2004 1 Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :
>	inondations ✓ autres Le règlement du PPRN comprend des prescriptions de travaux oui non ✓
	La commune est concernée par le périmètre d'un autre PPR N prescrit anticipé approuvé date I I Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à :
>	inondations autres Le règlement du PPRN comprend des prescriptions de travaux oui non ✓
	Situation de la commune au regard d'un plan de prévention des risques miniers (PPR M)
>	La commune est concernée par le périmètre d'un PPR M prescrit
>	² Si oui, les risques naturels pris en considération sont liés à : mouvement de terrain ☐ autres Le règlement du PPR M comprend des prescriptions de travaux oui ☐ non ✓
	Situation de la commune au regard d'un plan de prévention des risques technologiques (PPR T)
>	La commune est concernée par un périmètre d'étude d'un PPR T prescrit 3 oui non 3 oui non 4 si oui, les risques technologiques pris en considération dans l'arrêté de prescription sont liés à : effet toxique effet thermique effet de surpression
>	La commune est concernée par le périmètre d'exposition d'un PPR T approuvé oui non verification de la commune d
>	Le zonage comprend une ou plusieurs zones de prescription de travaux pour les logements oui non oui non oui non v non
	⁴ Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location.

Commune de VILLENEUVE-LA-GARENNE

Code INSEE 92078

page **2**/2

>	La commune au regard du zonage sismique règlementaire La commune se situe en zone de sismicité classée zone 1 zone 2 zone 3 zone 4 zone 5 très faible faible modérée moyenne forte
	Situation de la commune au regard du zonage règlementaire à potentiel radon
>	La commune est classée à potentiel radon de niveau 3 oui non
	nformation relative à la pollution de sols
>	La commune comprend un ou plusieurs secteurs d'information sur les sols (SIS) oui vinon non
	Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique
>	La commune est concernée depuis 1982 par un ou plusieurs arrêtés . de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle nombre 3
	. de reconnaissance de l'état de catastrophe technologique nombre 0
	Pièces jointes *
	Cartographies relatives au zonage règlementaire
	extraits cartographiques permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus napplication du Code de l'environnement : articles R.125-23, 24, 26 et R.563-4
	Périmètre réglementaire du PPRI de la Seine dans les Hauts-de-Seine en date du 09 janvier 2004 révisé le 07 juillet 2017
date	2 8 JUIL. 2020 le préfet de département
Fiche c	* Les pièces jointes sont consultables sur le site Internet de la préfecture de département www.departement.gouv.fr minimunale d'information risques et pollutions en application des articles L.125-5, L.125-6 et L.125-7 du Code de l'environnement MTES/DGPR septembre 2018 L. ALVINA DE PRINCE DE LE L.